

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

17 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 29

VOTANTS : 37

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Damon, Mme De Crémiers, Mme Dervernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron, M. Touchet (Gien), M. Pressoir (Langesse) M. Savrot (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), Mme Le Hardy (Nevo), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. Chevré à Mme Chevallier
M. Crozat à M. Rougeron
Mme De Metz à M. Hidas
Mme Bourdin à Mme Chambon
M. Darmois à Mme Le Hardy
M. Boulogne à Mme Charpentier
Mme Perron à M. Tagot
Mme Poirier à M. Boucher

Etaient absents excusés :

Mme Quaix, M. Cammal

Etaient absents :

M. Bouleau
Mme Poirier Chevallier

Madame Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2020/037

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 - budget annexe de l'assainissement collectif

Vu les articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2019 :

Pour la section d'exploitation :

CHAPITRE	EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services		1 845 915.43 €	
74	Dotations, subventions, participations		3 169.02 €	
75	Autres produits de gestion courante		62.03 €	
77	Produits exceptionnels		1 396.67 €	
013	Atténuation de charges			
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		60 299.75 €	
002	Excédent reporté		516 097.79 €	
011	Charges à caractère général	597 907.91 €		
012	Charges de personnel	362 737.40 €		
014	Atténuation de produits	31 515.00 €		
65	Autres charges de gestion courante	5 078.42 €		
66	Charges financières	7 359.83 €		
67	Charges exceptionnelles	6 632.51 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	577 224.99 €		
	TOTAL EXPLOITATION	1 588 456.06 €	2 426 940.69 €	838 484.63 €

Le résultat de clôture de la section d'exploitation pour l'exercice 2019 présente à un excédent de 838 484,63 €.

Pour la section d'investissement :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
10	Dotations, Fonds divers et réserves		808 038.97 €	
13	Subventions d'investissement		597 065.29 €	
16	Emprunts et dettes assimilées		1 014 000.00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		577 224.99 €	
001	Excédent reporté		1 163 215.66 €	
13	Subventions d'investissement	14 000.00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	96 949.73 €		
20	Immobilisations incorporelles	22 945.54 €		
21	Immobilisations corporelles	179 390.12 €		
23	Immobilisations en cours	1 421 975.89 €		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	60 299.75 €		
	TOTAL INVESTISSEMENT SANS LES RAR	1 795 561,03 €	4 159 544,91 €	2 363 983,88 €

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 2 363 983,88 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses.....4 088 705,44 €

Total recettes.....1 186 017,61 €

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à de 538 703,95 €.

Le compte administratif 2019 du budget principal dégage un excédent global de 299 780,68 € avec les restes à réaliser.

*Sur avis favorable de la commission finances du 9 juillet 2020,
Sur avis favorable du Bureau du 16 juillet 2020,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement collectif tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 3 août 2020,

le Vice-Président,

Alain Chaborel

Certifiée exécutoire,

*Les formalités de publicité ayant été
effectuées le* **31 JUIL. 2020.**

